

## **Opération 1<sup>er</sup> juillet 2021**

**Suivi de l'avancement**

**Comité exécutif**

**Service de l'habitation**

**23 juin 2021**

## Objectifs de la présentation

- Rappel du Plan d'action de l'Opération 1<sup>er</sup> juillet
- État d'avancement de l'opération

**Besoin d'aide  
pour le 1<sup>er</sup> juillet?**

**Il y a des ressources.  
Appelez-nous.**

Montréal 





## Contexte

### Crise du logement abordable

- Pénurie de logements abordables
- Dynamique du marché immobilier à la hausse
- Ménages vulnérables fragilisés par la pandémie



## Une opération en préparation depuis plusieurs mois

Le dispositif d'accompagnement des ménages sans logis existe depuis plusieurs années à Montréal et mobilise de nombreux partenaires tout au long de l'année.

En 2020, alors que la crise du logement abordable était établie et amplifiée par la situation de pandémie de Covid 19, la Ville de Montréal a renforcé son dispositif.

**En 2021, ce dispositif est reconduit et amélioré. Les mesures ont été devancées afin d'être prêts le plus en amont possible.**

Depuis le début de l'année 2021, de nombreuses rencontres avec les partenaires ont eu lieu.



## Une opération en préparation depuis plusieurs mois (suite)

L'offre de services de l'opération 1er juillet se décline en trois volets :

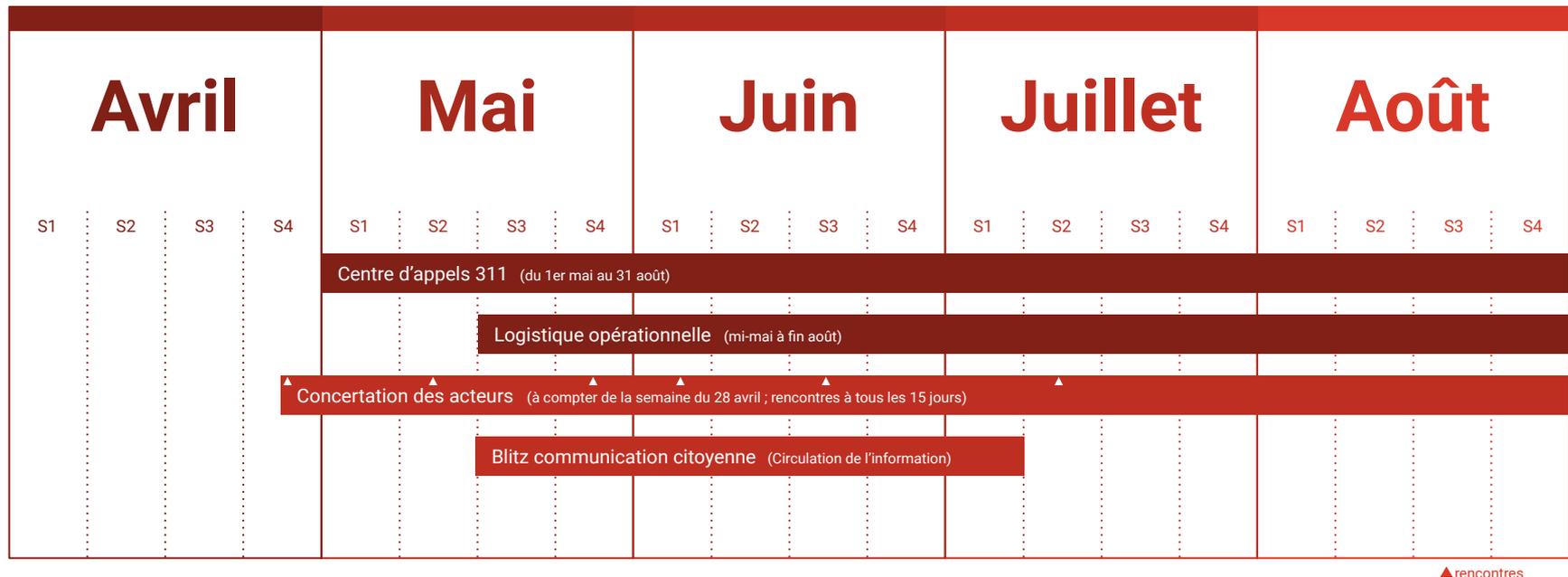
- Aide à la recherche de logement;
- Hébergement temporaire;
- Entreposage de biens.

Les deux premiers volets sont administrés par le Service de référence de l'Office Municipal d'habitation de Montréal (OMHM) via une entente de services financée par la Ville de Montréal.

L'entreposage de biens est organisé par les Services de la Ville de Montréal.



## Une opération en préparation depuis plusieurs mois (suite)





## La table des partenaires au coeur du dispositif

Mise sur pied en 2020, cette table de discussion a été réactivée en 2021. À travers la table des partenaires, qui se réunit toutes les deux semaines entre le 28 avril et le 7 juillet 2021, **la Ville de Montréal maintient un dialogue constant avec l'ensemble des parties prenantes.**

La table est composée de nombreux partenaires tels que : plusieurs représentants de divers Service de la Ville, plusieurs groupes représentant les locataires (FRAPRU, RCLAQ) et les propriétaires (CORPIQ, APQ), des groupes de ressources technique (GRT), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM), la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), le Tribunal administratif du logement (TAL), CIUSS du Centre Sud de l'île de Montréal (CCSMTL), etc.

Les élus en charge de l'habitation, Messieurs Robert Beaudry et Craig Sauvé, participent activement aux rencontres de la table des partenaires.

Cette table est animée par l'Institut du Nouveau Monde (INM).



**La réussite de l'opération 1er juillet repose sur une coordination optimisée de l'ensemble des interventions.**



## Plusieurs améliorations en 2021

- Possibilité de réserver à l'avance des logements pouvant bénéficier du programme de subvention au loyer (PSL);
- Visites préalables des logements à entreposer;
- Meilleur arrimage avec le 311 et le 211;
- Une collaboration exemplaire entre le Service de l'habitation, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, l'Office municipal d'habitation de Montréal et le réseau de la santé.

Les travaux de ce comité ont notamment donné lieu à une définition commune de la clientèle desservie par l'Opération 1<sup>er</sup> juillet et à une présentation commune aux équipes terrain des CIUSSS.



## Une définition commune de la clientèle desservie par l'opération 1<sup>er</sup> juillet

Critères de référence à l'Opération 1<sup>er</sup> juillet pour le Serv. de référence (311) :

- Avoir **perdu son logement** et être sans solution de logement;
- Être **autonome** pour résider en logement et pour participer activement à la recherche de solutions pour trouver un logement;
- Avoir été **locataire** dans les 12 derniers mois dans la Ville de Montréal;
- Être une personne à **revenu faible** ou modeste.



**Parler un langage commun pour mieux orienter les citoyennes et les citoyens.**

**Une porte d'entrée : 311**



## Prévisions 2021

**Volume anticipé de ménages qui pourraient avoir recours au Service de référence de l'OMHM :**

- En 2020, la demande a plus que doublé par rapport à 2019;
- L'ensemble des partenaires s'attendent à une hausse en 2021.

	Crise du logement 2002/2003 (Centre de coordination d'urgence du Centre de sécurité civile)	2019 (Service de référence de l'OMHM)	2020 (Service de référence de l'OMHM)	Projections pour 2021	Chiffres en date du 21 juin 2021
Appels reçus	6086	354	818	1000	440
Ménages accompagnés	377	141	372	450	117
Ménages hébergés	169	52	104	130	11
Transports de biens	205	4	48	60	0
Entreposages	187	3	41	50	0



## État de la situation à jour (au 21 juin 2021)

- Appels reçus **440**
- Ménages accompagnés **78 actifs (+39 réglés)**
- Ménages hébergés **2 (+9 réglés)**
- Transports de biens **0**
- Entreposages **0**



Malgré l'augmentation des appels reçus par rapport à 2020, le dispositif permettra de trouver une solution pour chaque ménage.



## Bien informer les citoyennes et les citoyens

**Du 22 février au 31 mars 2021 :**  
**Campagne sur le renouvellement des baux**

Objectifs :

- Sensibiliser les locataires aux difficultés liées à la recherche d'un logement dans le contexte des mesures sanitaires et du resserrement du marché locatif abordable.
- Informer les locataires sur leurs droits : augmentations de loyer, reprises de logement, éviction, évacuations pour travaux, discrimination, salubrité.

**Du 28 mai au 6 juillet 2021 :**  
**Campagne sur l'opération 1er juillet**

Objectifs :

- Joindre les clientèles vulnérables sur le terrain;
- Faire connaître l'aide de la Ville pour les ménages admissibles et diriger les personnes en difficultés vers les ressources disponibles.



**Pas facile de trouver  
un logement  
actuellement.**

Je ne prends pas de risque,  
je renouvelle mon bail.

[En savoir plus](#)

Montréal 

## 514 521-7114 – 514 522-1010

Comités logement

- Défense des droits des locataires

## 514 873-2245

Tribunal administratif du logement

- Droits et obligations liés au bail (renseignements et recours)

## 311

- Aide au relogement pour les ménages sans logis
- Hébergement et entreposage temporaires de biens et de meubles
- Problèmes de salubrité (vermine, moisissures, etc.)
- Références

## Besoin d'aide pour le 1<sup>er</sup> juillet?

Il y a des ressources. Appelez-nous.



Montréal 

## Autres numéros utiles

**211** (+ de 200 langues)

- Ressources sociales et communautaires pour tous types de besoins
- Aide aux personnes en itinérance et aux nouveaux arrivants

**811**

- Ressources en santé physique et mentale



En plus des campagnes de communication et des relais avec les partenaires, la Ville de Montréal mobilise ses employés sur le terrain.

Entre le 25 juin et le 4 juillet, des inspecteurs du Service de l'habitation et des arrondissements patrouilleront la Ville pour informer les citoyennes et citoyens, prévenir les situations difficiles, et intervenir au besoin.



**Merci pour votre attention.**

Avez-vous des questions ?



## Collaboration et partage des rôles

### Service de référence de l'OMHM :

- Hébergement temporaire;
- Aide à la recherche de logement;
- Aide minimale en termes d'alimentation, au besoin;
- Service d'aide à la préparation adaptée au relogement.

### Service de l'habitation de la Ville de Montréal :

- Entreposage des biens laissés sur le domaine public;
- Gestion des animaux de compagnie;
- Sécurité publique;
- Salubrité (punaises de lit).

### Réseau de la santé et partenaires communautaires :

- Accompagnement psychosocial des ménages hébergés;
- Prise en charge des personnes en situation d'itinérance.



## Collaboration et partage des rôles (suite)

### Arrondissements

- Signaler les immeubles ayant obtenu un permis d'agrandissement ou de rénovation majeure, afin de signaler au milieu les immeubles à risque d'éviction;
- Sillonner les secteurs problématiques de leur territoire, afin de constater des évictions et informer les locataires de leurs options;
- Coordonner les ressources en inspectorat avec ceux du Service de l'habitation;
- Aider à rejoindre les organismes sur le terrain qui oeuvrent auprès des clientèles vulnérables;
- Installation de pancartes interdisant le stationnement devant les adresses nécessitant un transport de leurs biens.

### Tables de quartiers, Tables logement (habitation) et Comités logement

- Faire circuler l'information;
- Accompagner/informer les locataires sur leurs droits, recours et options;
- Transmettre toutes informations permettant au Service de l'habitation d'adapter ses méthodes afin de mieux faire face à la situation.